

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1861**

Fontaine

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80714](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80714)

principaux et murs nombreux de liaison. Il arrive même souvent alors que les parements en fondation sont aussi bien dressés que ceux en élévation (voy. CONSTRUCTION).

**FONTAINE**, s. f. A toutes les époques, les fontaines ont été considérées comme des monuments d'utilité publique de premier ordre. Les Romains, lorsqu'ils établissaient une ville, ou lorsqu'ils prenaient possession d'anciennes cités, avant toute chose, pensaient à l'aménagement des eaux. Ils allaient au loin, s'il le fallait, chercher des sources abondantes, pures, et ne reculaient devant aucun travail, aucune dépense, pour conduire des masses d'eau considérables dans les centres de population. A Rome, bien que les quatre cinquièmes des aqueducs antiques soient détruits, ceux qui restent suffisent cependant pour fournir à la ville moderne une quantité d'eau plus considérable que celle qui alimente la ville de Paris, cinq fois plus populeuse. A Nîmes, à Lyon, à Fréjus, à Arles, à Autun, à Paris même, nous trouvons encore des traces d'aqueducs romains allant chercher les eaux très-loin et à des niveaux supérieurs pour pouvoir obtenir une distribution facile au moyen de grands réservoirs. Partout, en France, où se trouve une source abondante et salubre, on est presque certain de découvrir des restes de constructions romaines. Les Romains attachaient une importance majeure à la police urbaine; il n'y a pas de police sans une bonne édilité, il ne peut y avoir une bonne édilité sans eau. A cet égard, nous avons quelque chose à faire; beaucoup de nos grandes villes manquent d'eau encore aujourd'hui; on ne doit donc pas s'étonner si, pendant le moyen âge, les fontaines n'étaient pas très-communes au milieu des cités. Chez les Romains, l'eau était la véritable décoration de toute fontaine; on n'avait pas encore songé à éléver des fontaines dans lesquelles l'eau n'est qu'un accessoire plus incommodé qu'utile. Les quelques fontaines du moyen âge que nous avons pu recueillir n'ont pas cet aspect monumental, ne présentent point ces amas de pierre, de marbre et de bronze, que l'on se croit obligé d'accumuler de nos jours pour accompagner un filet d'eau. Cependant (et cela dérivait probablement des traditions de l'antiquité) l'eau semblait une chose si précieuse, qu'on ne la donnait au public qu'entourée de ce qui pouvait faire ressortir sa valeur; on la ménageait, on la mettait à la portée de tous, mais avec plus de respect que de vanité. La fontaine du moyen âge est donc un monument d'utilité, non point une décoration, un prétexte pour figurer des allégories de marbre et de métal plus ou moins ingénieuses, mais qui ont toutes le grand défaut d'être ridicules pour des gens qui croient médiocrement à la mythologie, aux fleuves barbus et aux naïades couronnées de roseaux. La fontaine qui imprime une trace vive dans le souvenir, c'est celle qu'on trouve au bord de la route poudreuse, laissant voir son petit bassin d'eau limpide sous un abri, sa tasse de cuivre attachée à une chaîne et la modeste inscription rappelant le nom du fondateur. Sans être toujours aussi humble, la fontaine du moyen âge conserve quelque chose

de la simplicité de ce programme; elle n'assourdit et n'éclabousse pas, mais elle invite le passant à l'approcher. Il n'est pas nécessaire de recevoir une douche pour s'y désaltérer.

La fontaine du moyen âge est un petit bassin couvert dans lequel on vient puiser en descendant quelques marches, ou une colonne, une pile entourée d'une large cuve et d'un plus ou moins grand nombre de tuyaux qui distribuent l'eau à tous venants. Les bassins entourés de degrés étaient réservés aux jardins, aux vergers. Dans les contes et fabliaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, il est souvent question de ces sortes de fontaines<sup>1</sup>, et sans sortir du domaine de la réalité, nous voyons encore, en Poitou, en Normandie, en Bretagne et en Bourgogne, un assez grand nombre de ces fontaines placées sur le bord des routes pour les besoins du voyageur. La source est ordinairement couverte par une arcade en maçonnerie, le bassin s'avancant sur la voie comme pour inviter à y puiser; des bancs permettent de se reposer sur ses bords; une niche, ménagée au fond de la voûte, reçoit la statue de la Vierge ou d'un saint; les armoiries du fondateur décorent le tympan de l'arcade ou les parois de la fontaine (1). En dehors du faubourg de Poitiers, le long du Clain, on voit encore une fontaine de ce genre, restaurée en 1579, mais dont la construction remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle tourne le dos à la route, et on arrive à son bassin au moyen d'une rampe établie sur l'une des parois de l'édicule. Les armoiries du donateur sont disposées de façon que de la route et de cette rampe on peut les reconnaître. La disposition de ces fontaines est évidemment fort ancienne; on y reconnaît la trace de l'antiquité romaine. Un édicule protégeant la source et recevant la divinité qui en est la dispensatrice, une inscription signalant le nom du fondateur à la reconnaissance publique, des bancs pour se reposer, n'est-ce pas là un programme antique? Mais ces sortes de fontaines ne conviennent guère qu'à la campagne; dans les villes, sur les places ou les carrefours, il faut que le bassin soit accessible à un grand nombre de personnes à la fois. Il faut que l'on puisse recueillir l'eau, non dans ce bassin qui est troublé par le mouvement des piseurs, mais à la source même distribuée en un certain nombre de goulottes.

C'est ainsi qu'est disposée la fontaine du XII<sup>e</sup> siècle que l'on voit encore à Provins en face de l'hôpital (2). Une vasque hexagone, une grosse colonne dont le chapiteau est percé de trois trous munis de têtes de bronze assez saillantes pour verser l'eau dans les vases que l'on apporte au bord de la vasque, tel est ce petit monument dans sa simplicité primitive. Peut-être, autrefois, le chapiteau était-il surmonté d'une statue ou d'un pinacle, comme certaines fontaines que l'on voit représentées dans

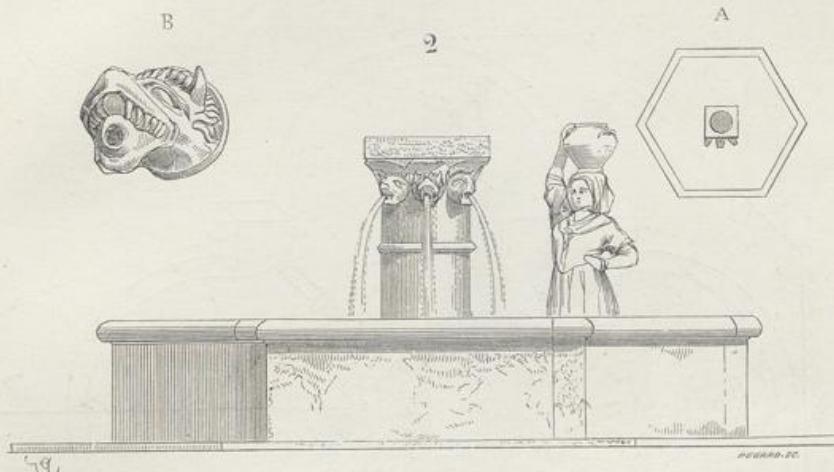
<sup>1</sup> Voir le *lai de Narcisse*, le *lai de l'Oiselet*, le *Paradis d'Amour*; dans ce dernier fabliau, l'auteur décrit une fontaine cachée dans un jardin. On y descendait, dit-il, par des degrés de marbre auxquels tenait attachée, avec une chaîne d'argent, une tasse d'or émaillée.

des peintures et manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle. En A est tracé le plan de la fontaine de Provins, en B est donné le détail d'un des goulots de bronze.



Quelques villes d'Italie, Pérouse, Viterbe, Sienne, ont conservé leurs fontaines de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIV<sup>e</sup>. En France, nous possédions, à cette époque, d'assez belles fontaines urbaines; mais nous les avons détruites depuis longtemps; c'est à peine si, par hasard, on découvre quelques fragments de ces monuments dus à la générosité de souverains ou de riches seigneurs. Ils étaient composés à peu près de la même manière, c'est-à-dire qu'ils consistaient en un bassin inférieur élevé de deux à trois pieds au-dessus du sol (0,60 c. à 0,90 c.), bassin très-peu profond, fait pour recueillir l'eau des goulots, poser et laver les vases; bassin dans lequel on ne puisait pas; d'une pile centrale recevant

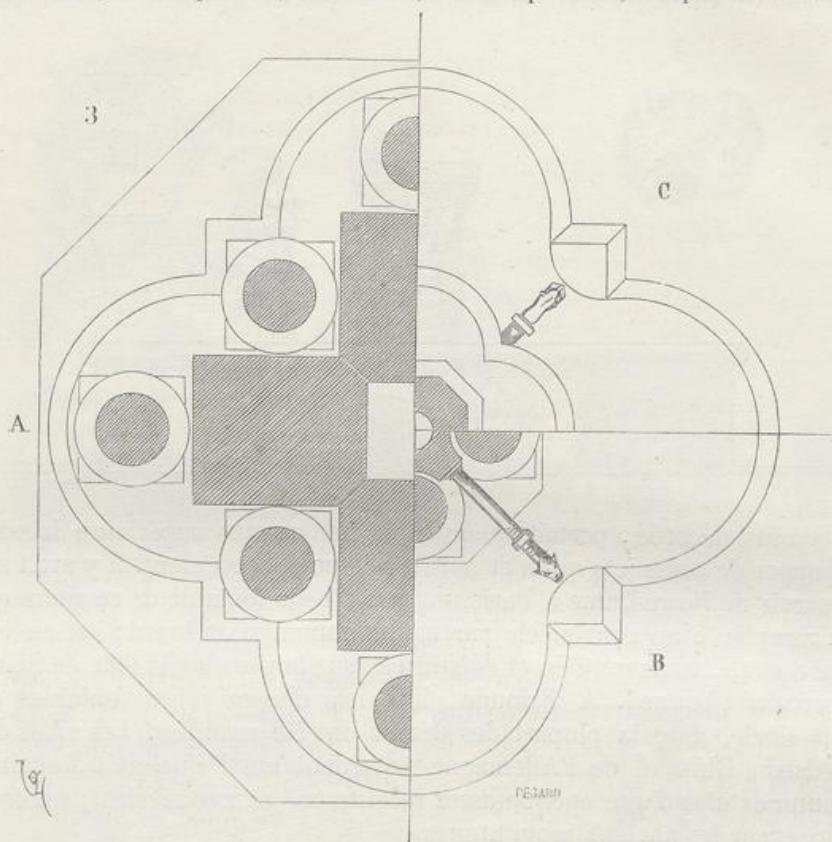
de longs tuyaux de distribution arrivant jusque près du bord de ce bassin inférieur et permettant de remplir les cruches. La pile centrale était plus



ou moins décorée, portait quelquefois une vasque supérieure laissant échapper de petits jets qui n'étaient là que pour l'agrément. Il y avait sur le parvis de Notre-Dame à Paris une assez belle fontaine de ce genre qui fut remplacée au xv<sup>e</sup> siècle par un monument fort lourd; on en voit une encore, mais mutilée et dénaturée, sur la place de la ville de Saint-Florentin (Yonne). A Brioude, il existe d'assez jolies fontaines du xiii<sup>e</sup> siècle, dont la plupart des détails ont été modifiés. Les villes des bords du Rhin et de l'Allemagne possèdent aussi quelques fontaines monumentales d'une époque assez récente (xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles), quoique tracées sur les anciens programmes.

Nous donnons (3) une de ces fontaines du xiii<sup>e</sup> siècle en plan, et (4) en élévation perspective. Le plan (fig. 3) indique, en A, la section horizontale du monument au-dessous de la vasque inférieure; en B, la section au-dessus de cette vasque, et en C la section de la pile supérieure portant la statue, avec la projection des deux vasques superposées. Ces fontaines étaient alimentées au moyen d'aqueducs souterrains, ainsi que nous avons souvent eu l'occasion de le constater. Ces aqueducs étaient habituellement en maçonnerie, revêtue à l'intérieur d'un bon enduit en ciment suivant la méthode romaine; rarement les conduites étaient en plomb; cependant nous en avons trouvé des fragments à Carcassonne, à Clermont (Auvergne) et dans le voisinage d'anciennes abbayes, à Saint-Denis près Paris, à Clairvaux. Près de Coutances, on voit encore les restes d'un aqueduc qui paraît dater du xiv<sup>e</sup> siècle, et qui, porté sur des arcades en tiers-point, traverse le vallon au nord-ouest de cette ville. Du Breul, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*, dit que les prévôts des marchands et échevins avaient « d'antiquité, pour conduire des eaux de sources aux « fontaines de la ville, fait construire de grands aqueducs et canaux, « composez de murs de maçonnerie et pierre de taille, pavez de grandes

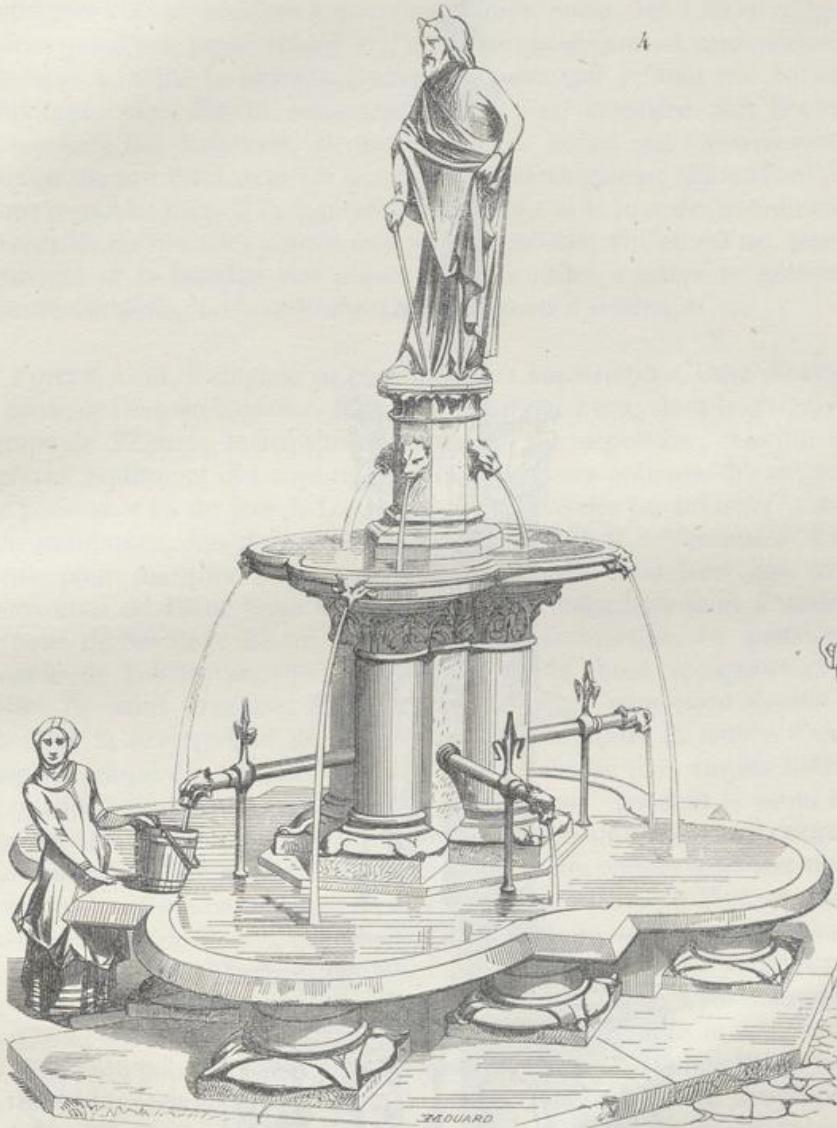
« nouës ou esviers aussi de pierre (comme aussi auroient iceux recouvert « de fort grandes pierres) contenans, iceux aquéduces, cinq cents toises de



« longueur et plus, sans qu'il y aie aucune clarté sinon celle que l'on y  
 « peut porter avec feu, et de six pieds de hauteur sur trois pieds de  
 « largeur, le long desquels les personnes peuvent facilement cheminer la  
 « lumière à la main ; lesquels aquéduces sont accompagnez d'auges ou  
 « réceptacles pour faire roüer et purifier l'eau des dites sources : à  
 « l'entrée desquels est une forme de bastiment, auquel y a un grand  
 « réceptacle servant d'acneil (d'émissaire) pour recevoir les eauës  
 « descendants d'une montagne sablonneuse, appellée la montagne de  
 « Belle-Ville-sur-Sablon, au haut et fin duquel aqueduc est un regard  
 « en forme ronde, et au milieu d'iceluy une forme de puits, servant  
 « d'auge à recevoir trois belles sources, descendant en iceluy par trois  
 « divers endroits. Édifice vouté en forme ronde appellé cul-de-four,  
 « garny de son ouverture pour une lanterne à jour ; et en iceluy deux  
 « descentes de pareille forme ronde ; édifice artiste et curieusement  
 « bâti : desquelles nouës et esviers, en l'an 1457, en fut refait de neuf  
 « environ quatre vingt seintz toises de longueur, le surplus desdits  
 « aquéduces ou canaux basty de grande antiquité.... » Que cet aqueduc  
 fût d'origine romaine ou qu'il ait été bâti dans les premiers siècles du

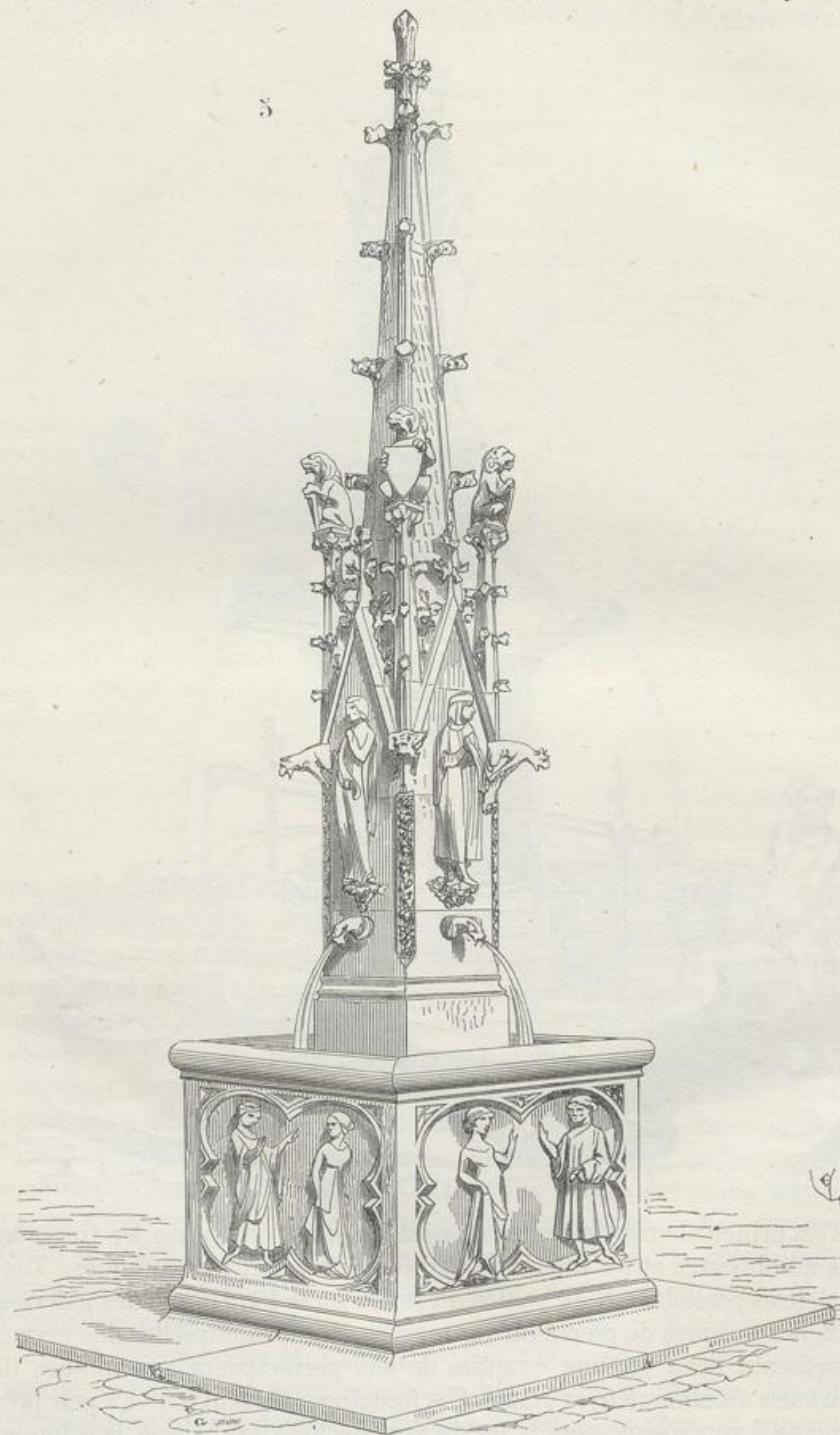
moyen âge, toujours est-il qu'on s'en servait et qu'on l'entretenait encore au xv<sup>e</sup> siècle.

4



C'est principalement dans les monastères que l'on trouve les traces les plus nombreuses et les mieux conservées de travaux hydrauliques. Tous les cloîtres possédaient, au centre du préau ou le long d'une des galeries, de belles vasques de pierre ou de marbre, autour desquelles des tuyaux répartissaient l'eau en une quantité de jets permettaient aux moines de faire leurs ablutions (voy. LAVABO). Ces fontaines affectent toutes à peu près la même forme jusque vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Au xv<sup>e</sup> siècle, la colonne, ou le faisceau de colonnes placé au centre d'une vasque circulaire, polygo-

nale ou *lobée*, est souvent remplacée par un pinnacle orné de sculptures.



Telle est une fontaine (5) que nous voyons figurée dans un manuscrit

de cette époque<sup>1</sup>. A Rouen, il existe encore un assez joli monument de ce genre qui date du milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Lorsque les fontaines gothiques étaient adossées à une construction civile, elles ne se composaient que d'une petite vasque et d'un goulot posé dans un renflement pratiqué à même la muraille; aussi modestes que le sont nos bornes-fontaines, elles étaient seulement faites pour satisfaire aux besoins journaliers des habitants. Le moyen âge ne voyait nul inconvénient à mettre un peu d'art dans ses œuvres les plus vulgaires; aujourd'hui, si nous poussons jusqu'à l'exagération la richesse et le luxe des monuments décoratifs de nos cités, nous rachetons ce défaut, si c'en est un, par la pauvreté et la banalité des objets les plus utiles, comme le sont nos bornes-fontaines, nos candélabres, nos supports d'éclairage.

**FONTS**, s. m. S'emploie au pluriel. *Fonts baptismaux*. Cuve destinée à contenir l'eau du baptême. Il y a lieu de supposer que, dans les premiers temps de l'Église, le baptême se donnait par aspersion, puisque les apôtres baptisaient des royaumes et des provinces entières, des milliers de personnes en un jour<sup>3</sup>. Le baptême se fit ensuite par infusion<sup>4</sup>; puis par immersion. Les Ariens plongeaient trois fois le catéchumène dans l'eau pour marquer qu'il y avait trois natures aussi bien que trois personnes en Dieu. Saint Grégoire le Grand conseille à saint Léandre, évêque de Séville<sup>5</sup>, de ne pratiquer qu'une immersion. Le quatrième concile de Tolède, en 1633, a décidé la même chose et, rapportant la lettre de saint Grégoire, il déclare qu'une seule immersion signifie la mort et la résurrection de Jésus-Christ, et l'unité de la nature divine dans la trinité des personnes<sup>6</sup>. Sans entrer dans de plus amples détails à ce sujet, nous nous contenterons d'observer que, pendant le cours du moyen âge, en Occident, le baptême par immersion fut toujours pratiqué. Les bas-reliefs, les peintures des manuscrits et des vitraux nous montrent les catéchumènes baptisés par immersion. « Autrefois, dit Thiers<sup>7</sup>, dans « la province de Reims, et peut-être aussi ailleurs, après le baptême on « donnait du vin à boire à l'enfant, en lui disant ces paroles : *Corpus et* « *sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat te in vitam aeternam*. « C'était encore l'usage du Périgord de bénir du vin après le baptême et « d'en faire boire à l'enfant nouvellement baptisé. Le rituel de Périgueux, « de 1536, nous marque toute cette cérémonie. » Cet auteur ajoute plus loin : « Depuis un peu plus d'un siècle (c'est-à-dire depuis le commence-

<sup>1</sup> Poésies de Guillaume de Machaut, ms. app. à M. Guillebon. Aire-sur-la-Lys.

<sup>2</sup> Fontaine dite de *la Pucelle*.

<sup>3</sup> Saint-Luc. *Actes*, ch. 2 et 4.

<sup>4</sup> Arcadius. *De Sacram.* LI.

<sup>5</sup> L. III, Epist. xli.

<sup>6</sup> C. vi.

<sup>7</sup> *Des Superstitions*, t. II, ch. xii.